



Compte rendu de réunion N°5 du Comité « Développement durable – Ecologie »					Présence	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du mercredi 10 mars 2021 à 18h30 en Visioconférence							
	Nom	Tél		E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM				X	X	X
	M. COMORETTO Christophe			christophe.comoretto@mairie-lherm.fr	X	X	X
	M. BRUSTON Joel			joel.bruston@mairie-lherm.fr		X	X
	Mme BOYE Brigitte				X	X	X
	Mme BOULP Lauriane					X	X
	M. Philippe GAURIER				X	X	X
	Mme RABARJAONA Ludivine				X	X	X
	Mme Sophie MOREAU				X	X	X
	Mme MIRASSOU Florence				X	X	X
	Mme PHI VAN NAM Mei-Ling				X	X	X
Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha					X	X	
M. SABATHIE René				X	X	X	
<i>Citoyens</i>	M. ARQUE Georges				X	X	X
	M. BROUILLAUD Christophe					X	X
	Mme DORIANE Silvestre					X	X
	M. PARANTHOEN Mathieu					X	X
	Mme DASSONVILLE Amélie					X	X
	Mme MASSON Martine					X	X
	Mme NEPOTE Nicole				X	X	X
	Mme HOEK Carolina					X	X
	M. ANASTASE Matthieu					X	X
	Mme ROUALDES Stéphanie					X	X
	Mme RAIZONVILLE Catherine					X	X
M. BERTHELEMY Michel				X	X	X	
Mme GUILLOT Amandine				X	X	X	
Stagiaire mission « Energie-Climat »				X	X	X	
Et 6 membres du CMJ				X	X		
<i>Autres Intervenants</i>	Mme Florence COUTON Association «A tire d'aile »				X	X	

Prochaine réunion :

Mercredi 14 avril à 18h30 en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

1. Intervention de Mme Florence COUTON de l'association « A tire d'aile » sur les nichoirs,
2. Point sur le projet de jardins partagés
3. Plantations et micro-forêts : où, quand, comment ?
4. Déchets : quelles actions à mettre en œuvre ?
5. Restauration scolaire : quels repas pour nos enfants ?
6. Marché du dimanche matin : un projet ?
7. Atlas de la biodiversité communale : où en est-on ?

II. Informations

1. Territoire à énergie positive

Comme présentée lors de la dernière réunion, Amandine GUILLOT sera notre stagiaire mission « Energie-Climat » à compter du 15 mars prochain, et travaillera avec l'objectif de nous aider à devenir « Commune à Energie positive ». (*Elle est donc présente à la mairie depuis le lundi 15 mars « à temps plein » et pourra nous présenter son travail lors de la prochaine réunion*)

La demande d'adhésion de la commune au CLER (Réseau pour la Transition Energétique) a été validée. Cela va nous permettre d'accéder à de nombreuses ressources et de communiquer avec d'autres acteurs de la Transition énergétique.

2. Atlas de la Biodiversité communale (ABC)

La Commune peut s'engager dans une démarche de mise en œuvre de la biodiversité sur son territoire :
« *L'Atlas de la Biodiversité Communale : s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire :*

Vous êtes volontaire pour rejoindre la démarche ABC. Engagez-vous en faveur de la biodiversité en remplissant le formulaire d'inscription ... »

Après discussion l'ensemble des membres est favorable à cet engagement. Toujours en cours d'étude.

(*Contact a été pris avec l'association « Nature Occitanie » et une présentation de leur accompagnement sera organisée*)

III. Points abordés

1. Intervention de Florence COUTON de l'association « A tire d'Aile » :

Florence COUTON approuve notre démarche de vouloir mettre en œuvre un Atlas de la Biodiversité Communale, afin d'établir un « diagnostic communal » et définir des espaces d'intérêt communal pour la biodiversité.

Cette démarche est un « préalable » à toute action sur la commune, afin d'observer ce qui s'y passe.

Pour ce qui concerne la pose de nichoirs, il faut déterminer pour quelle espèce d'oiseaux, et ainsi voir quel est l'environnement qui convient le mieux.

En effet, il faut savoir que nous sommes des « prédateurs » et que notre présence dérange la faune, surtout quand elle est importante. Il faut privilégier des endroits « tranquilles » avec peu de passage. Tenir compte également de l'orientation avec la chaleur du soleil levant : Est ou Sud-Est, ou à l'ombre.

Pour la construction des nichoirs, prendre du bois non traité, brut à l'intérieur, et ne peindre qu'à l'extérieur avec de la peinture bio (le pin douglas est à privilégier)

Il faut savoir que la diminution de l'élevage, le traitement des cultures et la rénovation des bâtiments vont à l'encontre du développement de la faune, et des implantations de nids d'oiseaux en particulier ;

2. Jardins partagés ;

La plaquette de présentation a été réalisée et diffusée au sein du Comité.

Elle sera diffusée prochainement en papier à tous les habitants, avec « Les Chroniques de Lherm », 4 pages sur les comités consultatifs.

Cette diffusion papier sera accompagnée par une diffusion sur la page facebook de la commune.

Un questionnaire a été ajouté à la fin de la plaquette pour recueillir les réponses.

Ce questionnaire est également accessible par internet (sur google forms) : <https://urlz.fr/eIMA>

Il a été proposé de mettre une somme de 5 000 €HT au budget de la commune pour la fourniture d'une cabane à outils, de la clôture autour de la zone prévue, et peut-être d'une table et des chaises.

Il sera prévu un aménagement de l'ensemble de la zone entre le skate park et la crèche (cf plan en annexe), en tenant compte en particulier d'autres projets comme des aires de jeux ou/et équipements sportifs par un autre Comité.

La surface des jardins sera fonction du nombre de participants.

Ce projet reste un début pour création de plusieurs activités sur la zone par la suite, dont nous avons parlé lors de la précédente réunion (broyage, compostage, aire de jeux, lieu de rencontre convivial, terrain de basket,...)

Il est convenu de laisser les personnes intéressées structurer le projet, une fois les réponses au questionnaire recueillies et analysées, et le groupe constitué.

Catherine Raizonville a accompagné la création de jardins familiaux à Balma. Il y avait 50 parcelles, chacun étant d'environ 200 m². Elle pourrait nous faire part de son expérience lors d'un prochain Comité.

Pour ce qui concerne les parcelles communes gérées en « jardin partagé » il est nécessaire de sensibiliser les citoyens à cette manière de faire.

3. Plantations et micro-forêts

Un groupe de travail va être constitué sur ce sujet, qui comprendra également le fleurissement du village, avec des membres du Comité « Urbanisme-Cadre de vie-Assainissement » dans le cadre du développement du cadre de vie du village.

4. Restauration scolaire

Christophe nous présente la démarche « Mon resto responsable » développée par l'association 3PA.

Cela commence par un «état des lieux » de la restauration actuelle, afin de partir de là pour voir quelle peut en être l'évolution.

Actuellement, il est fait appel à une entreprise : ANSAMBLE pour la livraison des repas en « liaison chaude », c'est-à-dire que les plats sont prêts et ne demandent qu'à être réchauffés sur place. L'engagement avec cette Société est prolongé d'un an, le temps de voir ce que l'on peut faire pour améliorer l'état existant.

L'objectif est de s'orienter vers des produits locaux et bio si possible.

Les retours de questionnaires qui ont déjà été effectués sur ce sujet tournent autour de la question du prix des repas. Il faut savoir que l'expérience d'autres communes a montré que si cette démarche est accompagnée d'un travail sur le gaspillage et le tri, le surcoût dû au bio et aux produits locaux peut être compensé par ces économies.

Il y a tout un travail de sensibilisation à faire sur cette question.

Par exemple la question pourrait être : « quelle serait pour vous la cantine de demain ? »

A Bérat, les repas sont délivrés avec la même gamme de prix qu'à Lherm, avec une cuisine complète sur place.

Ce qui pourrait déjà être amélioré actuellement concerne les entrées, qui sont préparées sur place.

5. Agriculture - Epannage

Des plaintes ont été reçues en mairie quant à l'épandage et au traitement de certaines cultures aux abords des habitations et de la crèche.

Sans arriver à une interdiction de ces pratiques, ce qui n'est pas possible légalement (la distance minimum prévue n'est que de 5 mètres sauf substances préoccupantes), il y aurait lieu de voir avec les agriculteurs concernés s'il n'est pas au moins possible qu'ils préviennent un peu avant.

Christophe et Joël doivent organiser une réunion avec les agriculteurs de la commune pour parler de ce problème et trouver une solution avec eux.

6. . Marché

Mei-Ling nous informe du projet de développer le marché du dimanche avec des producteurs et artisans locaux, afin de le rendre plus attractif et plus animé. Cela fait suite à projet de « marché éphémère » qui avait été lancé auparavant, et qui a été suspendu à cause des contraintes sanitaires.

Ce projet pourrait servir également à mettre en avant les commerçants du village.

Les produits ne seraient pas limités à du bio, mais ouvert également à des produits de l'agriculture raisonnée.

Cela pourrait être combiné à des animations intergénérationnelles.

Un groupe de travail a été constitué sur ce projet. Il y a 7 participants actuellement.

La question est posée de savoir si un membre de ce Comité qui souhaiterait en faire partie peut s'y associer. Meïl-Ling répond qu'elle va en parler avec le groupe, mais qu'il ne faut pas être trop nombreux pour pouvoir travailler correctement.

IV. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au mercredi 14 avril à 18h30 en visioconférence.

V. Annexes

- Fournisseur de plans indiqué par Florence Couton lors de la réunion : https://www.pepinieres-naudet.com/fr/notre-catalogue_4.html
- Plan de la zone pour les jardins partagés
- Pacte pour la Transition : avancement sur les 11 mesures choisies
- Guide pour la Transition : développement des 32 mesures du Pacte
- Tous ces documents sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/efrW>

Dans : « Réunion n°5 10-03-2021 »